

Rester membre du SEV garde toute sa valeur pour les cheminots qui partent en retraite

C'est à Grolley que le président central Roland Schwager accueille le Comité central PV et les présidents des sections de Suisse romande.

Certaines sections ont de plus en plus de mal à pourvoir les postes vacants au sein de leur comité. C'est un problème de société car même les sections d'actifs et les sociétés sont confrontées à ces difficultés. De plus, de nombreux actifs quittent le SEV au moment de leur départ à la retraite car ils estiment que la protection juridique ne leur est plus nécessaire. Comment la PV peut-elle se faire mieux connaître ? Le président Roland Schwager et le Comité central explorent de nouvelles voies avec les comités de section. **Les cheminots en fin de carrière doivent clairement comprendre qu'il est important de rester membre du SEV même après le départ à la retraite.** Cela comprend également les offres et les manifestations régionales organisées par les sections. La PV n'est pas un club de loisirs ; elle défend les intérêts des retraité-e-s. En plus des rencontres enrichissantes et des beaux moments, il y a aussi du travail à faire. Nous nous sommes battus avec succès pour le maintien des FVP et nous avons pu conclure un accord satisfaisant grâce à certaines concessions. La PV s'est engagée pour une compensation du renchérissement sur les retraites et a obtenu une aide financière exceptionnelle pour chacune des années 2024 et 2025. La PV, en collaboration avec de nombreuses associations et partis, a remporté le vote sur la 13^{ème} rente AVS. La PV continuera à se battre pour défendre les intérêts des retraité-e-s. Actuellement, elle prépare une prise de position contre l'augmentation de la franchise minimale des caisses-maladie et compte lutter contre cette mesure aux côtés d'autres associations et partis. Plus de détails à ce sujet lors de la Conférence des retraités de l'USS qui se tiendra le 27 mars ; les inscriptions sont encore ouvertes. [Conférence des retraité-e-s de l'USS : ensemble pour des rentes solides et contre l'initiative dangereuse de l'UDC.](#)

L'assemblée générale de la FSG Coopérative de maisons de vacances et de ski des cheminots aura lieu le 23 avril. Plusieurs sous-fédérations et sections du SEV ont versé une cotisation à la FSG et recevront prochainement les invitations à l'AG. Marc Derungs invite les membres à participer et à approuver les propositions de l'administration FSG, il répondra également aux questions de nos membres.

Les Chambres ne sont toujours pas parvenues à un accord sur le financement de la 13^{ème} rente AVS. Les caisses de l'AVS sont actuellement bien remplies et le premier versement, prévu en décembre 2026, n'est donc pas remis en cause ; nous nous en réjouissons. Je vous invite également à consulter régulièrement la rubrique « benefit » sur le site des CFF : il y a toujours de la nouveauté à découvrir.

Une rencontre intéressante avec les présidents des sections de Suisse romande et la deuxième séance du Comité central touche à sa fin. Roland Schwager souhaite à tous un bon retour et de joyeuses fêtes de Pâques.

Alex Bringolf, secrétaire central PV.